

LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



MAIRIE DE
LA FERTÉ-MILON

MILON INFO
N°75

NOVEMBRE 2015

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous!

Je vous ai présenté en septembre les enjeux de la réforme des collectivités (loi NOTRe) pour notre ville.

Un débat a eu lieu lors du conseil municipal du 9 octobre afin d'émettre un avis motivé sur l'avenir de la commune dans le schéma de l'intercommunalité avant la réunion de la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) qui a eu lieu le lundi 12 octobre 2015.

Lors de cette réunion, le Préfet a proposé une première carte rattachant notre commune à un ensemble de communautés de communes du sud de l'Aisne regroupées autour de Château-Thierry.

La Ferté-Milon se trouve déjà en extrême limite de l'Aisne à quelques pas de l'Oise et de la Seine-et-Marne ; en Picardie, certes, mais de fait proche de l'Île-de-France, et reliée à Paris directement par son réseau ferroviaire. Cette réforme est l'occasion pour notre ville d'avoir, au moins à l'échelon local, une logique d'organisation administrative et de la replacer au centre de son bassin de vie quotidien.

Or, le bassin de vie des Milonais est Villers-Cotterêts plutôt que Château-Thierry, notamment dans les domaines de l'enseignement du second degré, la gendarmerie, une partie de la santé, les transports, les loisirs, ainsi que le commerce complémentaire à nos commerces locaux.

Le rattachement à la communauté de communes de Villers-Cotterêts permettrait aux Milonais de faire en sorte que cette proximité géographique se transforme enfin en accès avantageux aux services qu'ils utilisent déjà, comme la piscine, la déchèterie, l'école de musique...

De plus, La Ferté-Milon se trouve dans le massif de la forêt de Retz et présente avec Villers-Cotterêts un intérêt commun pour le développement du tourisme avec de fortes interactions entre les deux offices de tourisme existant actuellement. Nos deux cités sont également les patries natales de deux écrivains célèbres : Jean Racine et Alexandre Dumas. La directrice de la DRAC, lors de sa dernière visite, s'est d'ailleurs montrée très intéressée par la création d'une route des écrivains.

Autre point important, l'urbanisme, et maintenant l'instruction des demandes de permis de construire, sont à la charge des communautés de communes. L'impact est très fort pour la structuration de notre commune et la proximité de ce service permettrait une meilleure connaissance de notre cadre de vie et favoriserait notre souhait de maintenir une cohérence architecturale.

Enfin, l'État a redécoupé les cantons et placé notre commune dans le canton de Villers-Cotterêts depuis le 22 mars 2015.

Pour la majorité des membres du conseil municipal, il s'agit de bon sens que de permettre à leurs concitoyens l'accès privilégié à de tels services, à 15 minutes de chez eux, plutôt qu'à 35! Le conseil a donc voté avec 14 voix pour, et 4 abstentions, un rapprochement avec la Communauté de Communes de Villers-Cotterêts Forêt de Retz.

Nous avons, ainsi que d'autres communes, défendu tous ces points auprès du préfet.

Le débat n'est pas terminé, et il ne s'agit pas de s'abstenir sur un sujet aussi important ! Voilà pourquoi, en tant que représentante des Milonais, je fais front lorsqu'une carte préétablie vient diriger nos choix plutôt que de nous servir. Jusqu'à fin novembre, date de l'approbation du projet de schéma, je ferai entendre la voix des Milonais.

Bien cordialement,

Céline Le Frère-Léfolle



HANDBALL
**Deux équipes
invaincues
en octobre**

SÉCURITÉ

Alerte

Cambriolages

Au vu des méfaits divers se déroulant dans La Ferté-Milon, nous vous invitons à la plus grande vigilance :

N'acceptez pas de faire rentrer chez vous de supposés démarcheurs qui se présentent chez vous pour vous proposer des travaux à domicile.

Soyez vigilants quant à tout comportement suspect, voiture suspecte, et surtout n'hésitez pas à faire le 17 pour signaler des faits anormaux, en donnant le maximum d'informations, description, voire numéros d'immatriculation.

Fermez bien vos domiciles.

Ne laissez pas vos clés, ni téléphones portables ou sacs en évidence dans l'entrée des maisons.

Le dossier vidéo-protection est en cours.

CADRE DE VIE

Circulation deux-roues

L'île Lamiche est un lieu de détente, de promenade et de jeux pour petits et grands. Il serait appréciable que les deux-roues motorisés respectent cette tranquillité. Sur le chemin de halage, la circulation est interdite pour tout type de véhicule.

DEVOIR DE MÉMOIRE

**Célébration
de l'armistice
de la guerre 14-18**

Animations

Spectacles Cérémonies Expositions

Dimanche 8 novembre

Marché campagnard

Pensez à préparer vos commandes pour les fêtes de fin d'année afin de les récupérer en décembre.

Mercredi 11 novembre

Célébration de l'armistice de la guerre 14-18

Messe en l'église Saint-Nicolas en l'honneur des "Morts pour la France" à 10h.

Dépôt de gerbe au monument aux Morts à 11h15 sur le mail.

Dépôt de gerbe à la gare SNCF à la plaque commémorative des cheminots "Morts pour la France".

Le vin d'honneur sera servi à l'office de tourisme à l'issue de la cérémonie.

Samedi 14 et dimanche 15 novembre

Exposition mycologique sous la tutelle de Raymond VASSEUR, président de l'A.N.A.F., sur le parvis de la mairie.

Samedi : 14h30 à 17h.

Dimanche : 10h à 12h et 14h30 à 17h pour les visites commentées.

Comme d'habitude, la collecte des champignons sera réalisée par les scolaires de La Ferté-Milon et de Villers-Cotterêts dans les jours précédents. L'exposition sera ensuite présentée dans la salle de l'office de tourisme les 16 et 17 pour que les scolaires puissent venir l'étudier avec leurs enseignants.

Dimanche 15 novembre

MJC : Randonnée pédestre.

Rendez-vous sur le Mail à 14 h.

Samedi 21 et dimanche 22 novembre

Bourse aux jouets et livres.

Si vous voulez donner, vendre ou échanger jouets et livres qui ne vous servent plus, n'hésitez pas à réserver un stand au 03.23.96.76.51 au plus vite. Installation à partir de 13h.

Participation aux frais : 2 € par 1/2 journée pour les exposants.

Entrée libre pour les visiteurs de 14h à 18h, au 1 rue Racine.

Dimanche 22 novembre

Fête du Beaujolais nouveau sur l'île Lamiche organisée par la municipalité avec le concours d'Intermarché à partir de 11h.

Dimanche 29 novembre

Marché de Noël à la MJC

De quoi commencer ses cadeaux de Noël, décorer sa maison ou effectuer des emplettes gourmandes. Entrée libre de 10h à 18h sans interruption, au 1 rue Racine.

MJC

Atelier cirque



Il reste des places pour l'atelier cirque du vendredi, de 18h à 19h30.

Renseignements au 03 23 96 76 51 avec répondeur en cas d'absence. Vous pouvez toujours consulter le programme des activités et des animations publiques sur mjc-fertemilon.com.

Gilles Blondeau

SPORTS

// LA GAULE MILONAISE //

L'AAPPMA de la Ferté-Milon "La Gaule Milonaise" est une association loi 1901 qui existe depuis 1922, au fil des ans comme au fil de l'Ourcq et du Clignon, elle est restée présente, ses différentes activités, empoisonnage, concours pour enfants pour la découverte de la pêche, concours pour adultes avec des participants de haut niveau, l'entretien des plans d'eau.



Son rôle est de participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, notamment :

- par la lutte contre le braconnage ;
- par la participation à la lutte contre toute altération de l'eau et des milieux aquatiques, la pollution des eaux et la destruction des zones essentielles à la vie des poissons ;
- par la mise en œuvre des actions de développement du loisir pêche, en cohérence avec les orientations nationales et départementales.

Le bureau est constitué d'un minimum de sept membres, quinze au maximum, élus en assemblée générale par les membres actifs à jour de leur cotisation.

Comme vous le savez sans doute, la fin de l'année 2015 sera consacrée aux élections des conseils d'administration des AAPPMA.

Pour pouvoir se présenter comme candidat au conseil d'administration de l'AAPPMA, l'adhérent à cette dernière devra être en possession de ses cartes de pêche de 2014 et 2015 (cf. article 10 des statuts). Enfin pour pouvoir participer au vote, le membre actif de l'AAPPMA devra être en possession de sa carte de pêche de l'année 2015 au moment de l'élection.

Merci de faire connaître vos candidatures par tous moyens à votre convenance (mail, web, sms, téléphone ou courrier).

adresse mail: laguale.milonaise@orange.fr

tél. : 03 23 96 74 60 ou 06 76 25 14 92

<http://laguale.milonaise.clubeo.com>

// FOOTBALL AS MILONAISE //

Bon début de nos équipes de jeunes des U 6 aux U 13 avec un nombre important de joueurs qui accumulent les bons résultats.

Nos équipes seniors et vétérans sont toujours qualifiées dans les différentes coupes.

Nous recherchons toujours des dirigeants dans toutes les catégories et pour information nos équipes jeunes s'entraînent tous les mercredis après-midi et nos seniors le jeudi soir. À bientôt sur les terrains pour nous encourager.

Philippe Gallochat, président

// TIR À L'ARC //

Nous avons terminé le mois d'octobre par la coupe du Capitaine, et le mois de novembre marquera notre première participation aux prix d'hiver (21 et 22 novembre) depuis la reconstitution de la compagnie. Nos amis de la compagnie de Montigny-l'Allier mettent à notre disposition leur jeu d'arc en attendant que nous puissions ouvrir le nôtre aux compétitions.

Nous serons également présents à la bénédiction du jeu d'arc D'Angy dans l'Oise le 7 novembre.

Entraînement tous les dimanches à la salle polyvalente de 10h à 12h.

Archers, je vous salue !

Stéphane Cartier au 03.23.55.13.88

MILONAIS

// TENNIS //

Quel que soit votre âge ou votre niveau, notre tennis club vous propose de nombreuses activités en cette nouvelle saison.

■ Pour les enfants et adolescents : école de tennis, animée par Fabrice Claire.

- Mercredi : 10h-11h (7-9 ans)
- Mercredi : 18h-19h30 (11-15 ans)
- Vendredi : 18h-19h30 (12-15 ans)
- Vendredi : 19h30-21h (14-17 ans)
- Samedi : 10h-11h30 (5-8 ans)
- Samedi : 11h30-13h (11-17 ans)
- Samedi : 13h-14h30 (7-10 ans)
- Samedi : 14h30-16h (12-17 ans) compétition

Des heures "découverte" sont offertes, c'est l'occasion d'initier vos enfants au tennis.

■ Pour les adultes, le club offre la possibilité de pratiquer le tennis en loisir ou en compétition.

Trois équipes senior sont inscrites pour la saison hiver (une équipe femmes et deux équipes hommes) pour les compétitions qui reprennent le 25 octobre.

N'hésitez pas à contacter la nouvelle équipe du tennis club, présidée par Philippe Depoorter
tennismilon@orange.fr ou 03.23.96.02.72

// HALTÉROPHILIE //

■ Nouveaux horaires pour la salle d'haltérophilie-musculation :

- Lundi, mardi et jeudi : 9h à 12h et 16h30 à 20h30
- Mercredi : 14h30 à 20h
- Vendredi : 16h30 à 20h30
- Samedi : 9h à 12h

■ Les cours de Zumba ont toujours lieu au gymnase, le mardi et le jeudi de 18h à 19h15 !!!

Venez nombreux transpirer, vous dépenser, vous refaire une forme... dans la convivialité et surtout la bonne humeur !!!

Téléthon

Cette année encore, le club participe au Téléthon et met à disposition, à partir du 1^{er} novembre, une cagnotte qui sera bien entendu reversée en totalité à l'association.

// HANDBALL //

Les jeunes du HBM invincibles en octobre!!!!

Des sourires de vainqueurs pour nos championnes et champions en herbe.

Et bienvenue aux femmes de plus de 16 ans, un nouveau créneau pour vous de 20h à 21h30, le vendredi au gymnase de La Ferté-Milon.

Faites du sport, fêtez le sport!
Alexandra Létoffé Fabbroni pour le HBM.

Les délibérations du Conseil Municipal

du 9 octobre 2015

■ Suite à la loi NOTRe fixant le seuil minimal de population à 15 000 habitants des EPCI, le conseil municipal décide de demander aux membres de la CDCI de bien vouloir rattacher La Ferté-Milon à la Communauté de communes de Villers-Cotterêts, forêt de Retz, à compter du 1^{er} janvier 2017, même si cela doit engendrer un départ de la communauté de communes de rattachement.

■ Le tennis couvert présente des dysfonctionnements importants au niveau de l'éclairage, et ce malgré de nombreuses réparations effectuées ces dernières années. Le conseil municipal décide donc de procéder au remplacement du système actuel, permettant également de réduire la consommation d'énergie et de demander une subvention au titre du DETR.

Prochain conseil municipal : voir les tableaux d'affichage

Vous pouvez retrouver les délibérations du conseil municipal sur le site internet : www.lafertemilon.fr, rubrique : vie municipale puis comptes-rendus délibérations.



Restos du cœur

Un rendez-vous pour être inscrit aux restos du cœur devra être pris en mairie jusqu'au 9 novembre, afin de se présenter aux bénévoles le mardi 10 novembre à la mairie de La Ferté-Milon.

Dépistage de la rétinopathie chez les personnes diabétiques

Le réseau de soins laonnois pour les personnes atteintes de diabète organise une journée de dépistage de la rétinopathie le mardi 17 novembre 2015, de 9h30 à 11h30 à la mairie de Passy-en-Valois.

Ce dépistage de rétinographie est gratuit, réservé exclusivement aux personnes atteintes de diabète, qui n'ont pas fait de fond d'œil depuis plus d'un an et qui n'ont pas de rétinopathie connue.

Vente des brioches

La vente des brioches au profit de l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés a permis de recueillir la somme de 1 414,77 €. Les membres du CCAS, de l'APEI et les bénévoles remercient les Milonais pour leur participation.

Jardinez naturellement pour faire des économies et protéger votre santé !

Il existe d'autres alternatives pour éviter les produits phytosanitaires...

En voici quelques unes :

- Utilisez de l'eau bouillante pour désherber les abords des maisons, murs ou allées, voire l'eau de cuisson du riz, des pâtes ou pommes de terre.
 - Faites un paillage dans vos plates bandes avec votre gazon tondu (attendre 1 à 2 jours de séchage au soleil), feuilles mortes (parfaites pour pailler sous les haies et les massifs d'arbustes), ou copeaux (attention aux copeaux de résineux, ils rendent la terre très acide, à utiliser avec parcimonie, et en mélange avec d'autres essences de bois).
 - Utiliser de la cendre ou de la sciure pour gêner les limaces.
 - Pour éviter les maladies, alternez les variétés de cultures d'une année à l'autre dans votre potager.
- En 2009, 5 000 tonnes de pesticides ont été répandues dans les jardins et potagers...

"J'aime ma planète, j'en prends soin"



Le saviez-vous ? La déchèterie accueille vos déchets de bricolage, d'entretien et de jardinage! Ce sont **des déchets spécifiques qui ne doivent surtout pas être jetés dans vos canalisations ou dans les poubelles**, que ce soit bacs de recyclage ou tout-venant. Inflammables, explosifs, toxiques ou nocifs, ces déchets sont aussi dangereux pour vous que pour l'environnement. Ne les jetez pas, rapportez-les en déchèterie!

Cinéma

Vous trouverez le programme complet sur le site allocine.fr et sur les dépliants distribués dans vos boîtes aux lettres.

Services Publics



Urgences Médicales : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Centre Antipoison : 0800.59.59.59

Mairie de La Ferté-Milon

29 rue de la chaussée 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture

Tél. 03.23.96.70.45

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence (état civil) contactez le : 06.30.75.44.56.

"Roule bout'chou" Halte garderie

Mardi et jeudi de 8h45 à 16h45

"Roule bout'chou" Activité bébé gym

Mercredi 4 novembre de 8h45 à 11h45

Groupe Saint-Michel

1, rue Saint-Lazare 06.73.40.74.85

rouleboutchou@orange.fr

Vestiaire - CCAS

(ouvert à tous)

Jeudis 12 et 26 novembre 2015 de 13h30 à 16h

1, rue Saint-Lazare

C.P.A.M (Sécurité Sociale)

Jeudi de 9h à 12h CCAS Neuilly-Saint-Front

Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h

Villers-Cotterêts

Assistante sociale

Mardi 10 novembre de 14h à 16h30

1, rue St-Lazare La Ferté-Milon

Secours catholique

Lundis 9 et 23 novembre de 14 à 15h

7, rue de la Cité

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Sur rendez-vous au 0800.225.922 en mairie

Mission locale

Lundi 2 novembre 2015 de 14h30 à 16h30

Reçoit les personnes ayant de 16 à 26 ans en mairie

Conciliateur de justice

Jeudi 26 novembre 2015

CCAS Neuilly-Saint-Front

Permanence urbanisme

Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

Ordures ménagères

Mardis 3-10-17-24 novembre

Vendredis 6-13-20-27 novembre

Papiers/emballages

Vendredis 6-13-20-27 novembre

Verre

Lundis 2 et 30 novembre

Benne de collecte des déchets verts

Aux ateliers municipaux, rue Saint-Waast, le lundi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 17h.

Un ramassage est organisé pour les personnes remplissant les trois conditions suivantes : mobilité réduite, vivant seule et sans véhicule.



Déchèterie

NOUVEAUX HORAIRES TOUTE L'ANNÉE

La déchèterie de Neuilly-Saint-Front est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

Directrice de publication : C. Le Frère Létouffé - Rédaction : V. Jeanneret, H. Savary, F. Bauer, A. Jarrot, M. Braux, C. Mas • Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • Imprimé sur matériel RISO • IPNS - Mairie de la Ferté-Milon - Ne pas jeter sur la voie publique.